

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 août 2017

Présents : P. Berton, V. Baumard, N. Marot, E. Martin, P. Merceron, M. Percept, A. Richez, F. Viaud.

Excusés : A. Broussaud, D. Chauveau, D. Merzeraud, G. Roy.

Représentés : P. Gaillard, Ch. Verguin.

Secrétaire de séance : M. Percept.

Délibération « virement de compte nécessaire pour solder les dépenses d'investissement de la place de la salle des fêtes » :

Pour solder la dépense d'aménagement du Bourg et pouvoir demander le solde des subventions allouées à ce projet, il est nécessaire de procéder à la délibération : « virement de crédit compte 020 (dépenses imprévues d'investissement) – 3.000€ et compte 2315 opération 140 (aménagement Bourg) + 3.000€. Cette délibération est adoptée à l'unanimité.

Droit de préemption urbain :

Le Maire expose la nécessité d'instaurer le D.P.U. sur certaines parcelles de la commune afin d'être informés des transactions futures et de préempter le cas échéant si celles-ci affectent l'une des 4 priorités suivantes : la valorisation de l'église, l'aménagement urbain, la valorisation des pêcheries, l'habitat. Ce DPU n'intègre que des parcelles correspondant à des projets futurs bien définis et il peut être revu au gré de projets qui pourraient se révéler nécessaires ultérieurement. C'est à l'agglomération Grand Cognac de décider d'instaurer le DPU avec l'aval du conseil municipal. Celui-ci adopte à l'unanimité l'instauration du DPU à mettre en place par Grand Cognac.

Point sur les travaux » :

* le chemin des Gabariers : La borne est posée, le ponton est OK ainsi que l'éclairage public. Les travaux de voirie ainsi que les raccordements à la borne sont en cours. La sécurisation du parking est également en cours.

* le chemin du point de vue et desserte du « Mas Charentais » : les travaux de voirie dureront une journée et seront réalisés courant octobre en accord avec les riverains concernés.

* Les travaux des toilettes de l'école sont bien avancés : les divers travaux d'assainissement ainsi que les carrelages de sol et mur et la rampe d'accès sont terminés. La semaine prochaine les cloisons, les portes ainsi que les éléments sanitaires seront installés. La peinture du plafond sera exécutée par nos soins.

* Le revêtement de la cour d'école est en cours et sera terminé dès la fin de cette semaine.

Point sur l'école :

L'effectif de la rentrée prochaine est stable. Pendant l'arrêt maladie de Céline prévu jusqu'à fin septembre elle sera remplacée par une cantinière originaire de Fléac et le ménage sera assuré par Pamela Lalé. Le mobilier commandé est en partie livré, à savoir le tableau et les 2 tables arriveront début septembre. Il est convenu qu'avec les maîtresses, nous déciderons de jeux horizontaux à peindre au pochoir dans la partie de la cour qui n'a pas été refaite, ceci dans les jours prochains. Les élus qui le pourront sont conviés à un petit déjeuner le matin de la rentrée pour l'inauguration des transformations de l'été.

Vente de la maison « Bazagier » :

Le compromis est signé et la signature de la vente aura lieu courant octobre. Il nous reste cette période intermédiaire pour réaliser l'individualisation de l'assainissement, dont la dépense est prévue au budget.

Questions diverses :

▪ Porte-à-porte :

Conformément à l'annonce faite au cours des vœux 2017, nous commençons notre périple par les Pellières samedi 26 août, et continuerons aux Corbeaux et le bas du bourg samedi 2 septembre. Tous les élus disponibles et qui le souhaitent sont les bienvenus pour cette rencontre avec les habitants de Saint-Simeux.

▪ Candidatures pour le remplacement de la secrétaire de mairie :

Le Maire de Montmérac qui emploie Julie à mi-temps nous a fait part du départ de son autre secrétaire également à mi-temps et, souhaitant offrir un temps plein à Julie, celle-ci a accepté. Il est convenu qu'elle restera parmi nous jusqu'au recrutement de sa remplaçante plus la période de tuilage nécessaire. Nous avons lancé la procédure de recrutement et allons recevoir des candidatures jusqu'à fin septembre.

- Enquête sur la réception de téléphonie mobile :
Véronique nous en parlera lors d'un prochain conseil quand les intervenants auront un peu plus avancé sur la résolution des problèmes.
- Terrain du Port :
Il est important de réfléchir et trouver des solutions pour éviter le stationnement des visiteurs sur le terrain des filles Thibaud.

Date du prochain conseil le vendredi 29 septembre 2017 à 18h30